



Municipalité de Saint-Ubalde
427 B. boulevard Chabot G0A 4L0

Saint-Ubalde, le 17 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C
29th étage, 330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Postes Canada

Madame la ministre,

Vous trouverez, ci-annexé, une copie certifiée conforme de la résolution numéro 2014-10-207 adoptée par le conseil municipal de Saint-Ubalde demandant au gouvernement l'annulation des changements aux services annoncés par Postes Canada.

Veuillez agréer, Madame Raitt, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink that appears to read "Serge Deraspe".

Serge Deraspe B.A.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier

cc. - Madame Élaine Michaud députée de Portneuf-Jacques-Cartier

- Monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités

Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

p.j. résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue à l'heure et au lieu ordinaires, mardi le 14 octobre 2014 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Mesdames, Messieurs, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin et Sylvie Drouin, tous membres du conseil et formant quorum.

Mesdames Louise Magnan conseillère au siège # 1 et Annie Breau conseillère au siège # 6 sont absentes.

M. Serge Deraspe, directeur général est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil.

RÉSOLUTION NO. 2014-10-207

SAUVONS POSTE CANADA-NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Ubalde écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation des services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Ubalde demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au

SAUVONS POSTE CANADA-NON AUX COMPRESSIONS

QU'UNE copie conforme de la résolution soit envoyée à Mme Élaine Michaud, députée fédéral de Portneuf-Jacques-Cartier, et à M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

ADOPTÉE

(S) SERGE DERASPE

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

Copie certifiée conforme
Saint-Ubalde, le 15 octobre 2014



Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

(S) PIERRE SAINT-GERMAIN

Pierre Saint-Germain
Maire